



Photo: Petra Demann

2005 a été l'année des catastrophes. Mais on aurait pu réduire considérablement - les pertes en vies et en moyens de subsistance :

« Si nous avions de bons systèmes d'alerte précoce, le tsunami de l'Océan indien aurait fait moins de morts. Si nous avions, au nord du Pakistan, des écoles, des hôpitaux, des habitations capables de résister aux séismes, des dizaines de milliers de gens n'auraient pas péri. Si nous avions de meilleurs barrages-poids en Nouvelle-Orléans, les habitants des parties basses de la ville n'auraient pas connu une telle dévastation. »

Jan Egeland, Secrétaire général adjoint de l'ONU aux affaires humanitaires



Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015

Pour des nations et des communautés résilientes face aux catastrophes

Introduction au Cadre d'action de Hyogo

Au moins 200 millions de personnes sont touchées par la sécheresse, les inondations, les cyclones, les séismes, les grands feux de friche et d'autres aléas dont l'impact est aggravé par une densité démographique accrue, la dégradation de l'environnement, le réchauffement général de la planète et la pauvreté.

Il ressort des événements de ces dernières années que les aléas naturels n'épargnent personne où qu'elle soit sur notre planète. Du tsunami de l'Océan indien aux ouragans et aux cyclones dévastateurs des Etats-Unis, des Caraïbes et du Pacifique, en passant par les grandes inondations d'Europe et d'Asie, des centaines de milliers de personnes ont péri et des millions d'autres ont perdu leurs moyens de subsistance dans des catastrophes provoquées par des aléas naturels.

Nous connaissons tous la misère humaine et les pertes économiques paralysantes que les catastrophes sèment sur leur passage. Mais il nous vient rarement à l'esprit que ces pertes peuvent être évitées ou réduites en réduisant les risques de catastrophe. C'est ainsi que des Etats, issus de toutes les régions du globe, ont pris l'engagement de prendre des actions pour réduire les risques de catastrophe. Ils ont adopté un document d'orientations générales sur la réduction des vulnérabilités aux aléas naturels, document intitulé « Cadre d'action de Hyogo » (Cadre de Hyogo). Ce document a été élaboré pour aider les nations et les communautés à devenir plus résilientes, plus à même de faire face aux aléas qui représentent une menace sur leurs acquis en matière de développement.

Au centre du Cadre de Hyogo est la collaboration. Puisque les catastrophes peuvent avoir des incidences sur chacun de nous, elle est donc l'affaire de tous. Nous devrions donc, dans les décisions que nous prenons tous les jours, veiller à réduire les risques de catastrophe - dans la manière dont nous éduquons nos enfants, dans la manière dont nous aménageons nos villes. Chaque décision prise nous rend soit plus vulnérable soit plus résilient.

Le Cadre d'action de Hyogo en bref

En janvier 2005, lors de la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes tenue à Kobé (Hyogo) au Japon, 168 Etats ont adopté un plan décennal visant à protéger notre planète contre les effets néfastes des aléas naturels. Ce plan, dénommé « Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015 : Pour des nations et des communautés résilientes face aux catastrophes » (ou plus simplement « Cadre de Hyogo »), est un plan mondial des efforts de réduction des risques de catastrophe sur une période de 10 ans de 2005 à 2015. Son but est de parvenir à une réduction considérable des pertes dues aux catastrophes avant 2015, pertes en vies et pertes d'avoirs sociaux, économiques et écologiques au niveau des communautés et des nations.

Le Cadre de Hyogo suggère des principes directeurs, des priorités d'action et des méthodes pratiques que les communautés vulnérables peuvent mettre en pratique pour devenir résilientes aux catastrophes.

« Nous ne pouvons pas éviter les calamités naturelles, mais nous pouvons et nous devons aider les individus et les communautés à résister à leur impact. »
Kofi Annan, Secrétaire général de l'ONU



« Le Cadre d'action de Hyogo nous fournit des principes directeurs concrets sur la manière de réduire l'impact des catastrophes pendant les 10 prochaines années : par exemple, comment protéger les écoles et les hôpitaux, comment mettre en place des systèmes d'alerte précoce. Si de telles mesures sont appliquées, elles réduisent l'impact économique et social des catastrophes, y compris le nombre de morts et le nombre de personnes touchées tous les ans. Il est dès lors important que les Etats appliquent ces mesures, et qu'ils le fassent rapidement. »

Le président Bill Clinton, envoyé spécial de l'ONU pour le redressement après le tsunami

Les priorités d'action

Des priorités d'action sont évoquées dans le Cadre de Hyogo pour aider les Etats, les organisations et les autres intervenants à tous les niveaux à définir leurs approches à la réduction des risques de catastrophe:

1 Eriger la réduction des risques de catastrophe en priorité

Veiller à ce que la réduction des risques de catastrophe soit une priorité nationale et locale et à ce qu'il existe, pour mener à bien les activités correspondantes, un cadre institutionnel solide

Une volonté nationale et locale ferme est nécessaire pour protéger les vies et les moyens de subsistance contre la menace des aléas naturels. Tout comme ces évaluations des impacts environnementaux et sociaux qui sont devenues nécessaires aujourd'hui pour toute décision prise dans le secteur public et privé, les aléas naturels devraient également être prises en considération. Les pays devraient, par conséquent, mettre en place des politiques, des législations, des dispositifs organisationnels, des plans, des programmes et des projets pour intégrer la réduction des risques de catastrophe. Et s'ils en disposent déjà, ils devraient les modifier. Ils devraient également allouer des ressources suffisantes pour appuyer et viabiliser ces diverses dispositions, notamment:

- en créant des plates-formes nationales multisectorielles efficaces pour apporter les orientations politiques nécessaires et pour pouvoir coordonner les activités;
- en intégrant la réduction des risques de catastrophe aux politiques et à la planification du développement comme, par exemple, les stratégies de réduction la pauvreté; et
- en obtenant la participation des communautés, cela pour répondre convenablement aux besoins locaux.



Photo: IFRC

Importance cruciale de la collaboration

La Plate-forme nationale malgache pour la prévention des catastrophes se compose des éléments suivants : les départements étatiques comme celui de l'éducation, de l'eau, des transports et de la communication, de l'agriculture et de l'élevage, du service foncier, de la Primature; les ONG; les médias; les bailleurs de fonds; les Nations Unies. Cette plate-forme nationale donne des formations sur la prévention des catastrophes. Elle renforce également la préparation contre les catastrophes en aidant à la construction d'abris anticycloniques. Elle procède aujourd'hui à la finalisation du Système malgache d'alerte précoce. Enfin, elle se penche actuellement sur le Document stratégique de réduction de la pauvreté (DSRP) pour assurer la liaison entre réduction des risques de catastrophe et réduction de la pauvreté.

« La réduction des risques de catastrophe relève de la responsabilité de tout un chacun. Des partenariats solides entre les agences de l'Etat, le secteur privé, les organisations de la société civile sont essentiels à l'instauration d'une culture de réduction des risques et à l'intégration de la réduction des risques de catastrophe aux politiques et à la planification. »
M. Jacky R. Randimbarison, coordinateur de la Plate-forme nationale de Madagascar

Identifier les risques et passer à l'action

Mettre en évidence, évaluer et surveiller les risques de catastrophe et renforcer les systèmes d'alerte précoce

Pour réduire la vulnérabilité aux aléas naturels, les pays et les communautés devraient connaître les risques auxquels ils ont affaire et agir en conséquence. Une bonne connaissance desdits risques fait appel à un certain investissement dans les capacités scientifiques, techniques et institutionnelles. Ces capacités sont nécessaires pour observer, enregistrer, mener des recherches, analyser, prédire, modéliser et cartographier les aléas naturels. Des outils doivent également être mis au point et disséminés : des données statistiques sur les catastrophes, des cartes de risques, des indicateurs de vulnérabilité et de risques sont essentiels.

Plus important encore : les pays devraient utiliser ces connaissances pour mettre en place des systèmes efficaces d'alerte précoce adaptés convenablement aux contextes uniques des populations à risque. Les alertes précoces sont reconnues généralement comme étant un élément crucial de la réduction des risques de catastrophe : des milliers de vies peuvent être sauvés quand un système efficace d'alerte précoce parvient à fournir des informations sur un aléa donné à une population vulnérable, et que tout est en place au niveau local pour passer à l'action.



Photo: La Havane, Cuba

Les alertes précoces aident à sauver des vies

Les alertes diffusées à l'avance font la différence entre la vie et la mort. Cuba est, aux Caraïbes, l'un des pays les mieux préparés aux saisons cycloniques.

72 heures avant l'arrivée d'un cyclone, les médias nationaux diffusent des alertes, et des comités de protection civile vérifient les plans d'évacuation. 48 heures avant l'heure estimative d'arrivée du cyclone, les autorités affinent les alertes pour les endroits à hauts risques. 12 heures avant l'arrivée du cyclone, les habitations sont sécurisées, les quartiers sont débarrassés de tout objet susceptible d'être balayé par le vent, et les gens sont évacués.

Ce système d'alerte précoce a fait ses preuves. En 2004, lors du passage du cyclone Charley, 70.000 maisons ont été gravement endommagées et quatre personnes sont mortes. Un mois plus tard, quand le cyclone Ivan s'est abattu sur l'île, deux millions de personnes ont pu être évacuées - grâce au système d'alerte précoce nouvellement mis en place et le cyclone n'a fait aucune victime.

3 Instaurer une compréhension et une conscience des risques

Utiliser les connaissances, les innovations et l'éducation pour instaurer une culture de sécurité et de résilience à tous les niveaux

L'impact des catastrophes peut être réduit considérablement si les gens sont informés des mesures qu'ils peuvent prendre pour réduire leurs vulnérabilités, et s'ils sont motivés pour l'action. Au nombre des activités essentielles pour éveiller les consciences à l'importance de la prévention des catastrophes sont les suivantes:

- apport d'informations pertinentes sur les risques de catastrophe et sur la manière de se protéger, surtout à ceux qui résident dans les endroits à hauts risques;
- renforcement des réseaux et promotion d'un dialogue et d'une coopération entre les experts en catastrophe, les experts techniques et scientifiques, les planificateurs et les autres parties prenantes;
- intégrer l'enseignement de la réduction des risques de catastrophe à l'éducation formelle, non formelle et informelle ainsi qu'aux autres activités de formation;
- mettre en place ou renforcer les programmes communautaires de gestion des risques de catastrophe; et
- collaborer avec les médias pour mener des activités de sensibilisation à la réduction des risques de catastrophe.



Photo: Claudia Castillo

Le savoir autochtone est crucial pour la prévention des catastrophes

Sur l'île indonésienne de Simeulue au large des côtes de Sumatra, sept personnes seulement ont trouvé la mort - sur une population totale de 83.000 habitants - lors du tsunami indien-océanien de décembre 2004. Or à Aceh, sur la grande terre voisine, le tsunami a fait au moins 100.000 morts.

Quelle en est l'explication? Les habitants de Simeulue ont préservé leur savoir autochtone sur les séismes - qu'ils appellent smong. La connaissance des signes avant-coureurs des aléas naturels se transmet, chez eux, d'une génération à l'autre.

« En 1907, un tsunami s'est déjà produit ici à Simeulue, et nos grands-mères nous ont toujours donné les conseils suivants: si un séisme se produit, nous devons aller voir du côté de la plage; si la mer se retire, le smong ou tsunami va arriver et nous devons rejoindre un endroit plus élevé. »

M. Darmili Bhupati, un habitant de l'île de Simeulue

4 Réduire les risques

Réduire les facteurs de risque sous-jacents

La vulnérabilité aux aléas naturels s'accroît de plusieurs façons, par exemple dans les circonstances suivantes:

- l'installation d'établissements humains en des endroits exposés aux aléas (plaines inondables, etc.);
- la destruction des forêts et des terrains marécageux (réduction de la capacité de résistance de l'environnement aux aléas);
- la construction d'infrastructures et d'habitations non résistantes aux aléas; et

l'absence de mécanismes sociaux et financiers de sécurité.

Les pays peuvent accroître leur résilience aux catastrophes en investissant dans des mesures simples, connues de tous pour réduire les risques et les vulnérabilités. On peut réduire l'impact des catastrophes en respectant les normes de construction requises pour la protection des infrastructures les plus importantes (écoles, hôpitaux, maisons d'habitation, etc.). On peut améliorer le degré de sûreté des bâtiments vulnérables. Il faut protéger les écosystèmes inestimables comme les récifs coralliens ou les forêts de mangroves, car ils servent de protection naturelle contre les eaux. De bonnes initiatives en matière d'assurance et de microfinance peuvent aider à transférer les risques et à se doter de ressources supplémentaires.

5 Se préparer et se tenir prêt à agir

Renforcer la préparation aux catastrophes afin de pouvoir intervenir plus efficacement à tous les niveaux lorsqu'elles se produisent

Avant d'investir dans le développement, se préparer - ce qui suppose une évaluation des risques à tous les échelons de la société - permet d'accroître la résilience face aux aléas naturels. Une telle préparation fait intervenir plusieurs types d'activité, y compris les suivants:

- la mise en place de plans d'urgence et la mise à l'épreuve périodique de ceux-ci;
- la mise en place de fonds d'urgence pour appuyer les activités de préparation, de réponse et de relèvement;
- l'adoption d'approches régionales coordonnées en vue d'une réponse efficace aux catastrophes; et
- un dialogue poursuivi entre les agences chargées de la réponse, les planificateurs, les décideurs et les agences de développement.

Des exercices réguliers de préparation aux catastrophes, y compris des simulations des opérations d'évacuation, s'avèrent également essentiels pour pouvoir répondre rapidement et efficacement aux catastrophes.

Une bonne planification et organisation de la préparation permet également de faire face aux nombreuses catastrophes de petite et moyenne envergure qui s'abattent de manière répétée sur de nombreuses communautés. Il est à noter que l'on ne peut arrêter les aléas naturels, mais qu'il est possible de réduire leur impact en réduisant la vulnérabilité des populations et celle de leurs moyens de subsistance.



Photo: Edward Parsons/IRIN, Pakistan, 2005



Kirghizie (Photo: IRIN)

Accroître la résilience aide à protéger les communautés

Les bâtiments vulnérables et le non respect des codes de construction font souvent plus de victimes que les aléas naturels eux-mêmes. Le séisme qui s'est produit dans la ville iranienne de Bam a fait au moins 30.000 morts et 30.000 blessés le 26 décembre 2003. Une des causes majeures de ce grand nombre de victimes est la mort par asphyxie sous les décombres de bâtiments en briques traditionnelles de boue. Tous les survivants sont devenus pratiquement des sans-abris car 85 pour cent des bâtiments de la ville se sont effondrés.

« Ce sont les maisons - mais non pas le séisme - qui ont tué les gens. »
M. Mohamed Rahimnejad, ingénieur du génie civil en Iran

La préparation aux catastrophes se pratique

Le Japon est fier de son niveau de préparation aux séismes. A l'occasion de Journée de la prévention des catastrophes qui est marquée tous les ans dans tout le pays, beaucoup de gens prennent part, aux côtés des professionnels des urgences, à des exercices de préparation aux catastrophes.

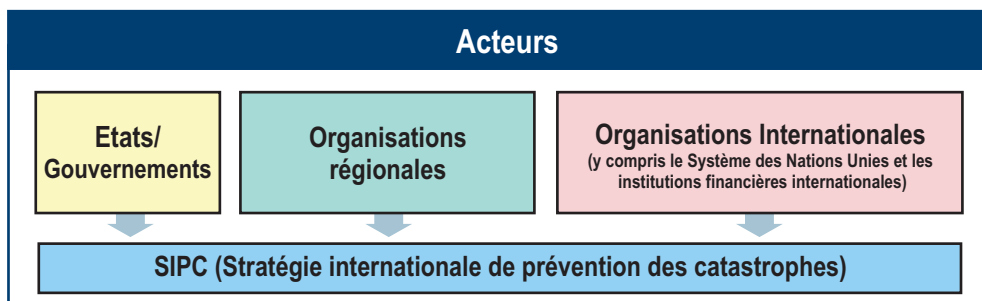
« Il est extrêmement important que chacun de nous se prépare à ce genre d'éventualités [aléa naturel]. En plus des organes de l'Etat, chacun de nous doit, dans notre vie quotidienne, penser et se tenir prêt à prévenir les catastrophes. L'Etat fera tout ce qui est en son pouvoir pour faire du Japon un pays encore plus à même de faire face aux catastrophes. Mais en même temps, je vous demande à chacun de vous de faire de votre mieux pour anticiper les éventualités et envisager les actions de secours nécessaires. Cela vous aidera à vous préparer aux situations d'urgence. »
Junichiro Koizumi, Premier ministre japonais



Des maisons inondées au sud de Dhaka au Bangladesh (Photo: Yann Arthus-Bertrand)

Qui est chargé de la réduction des risques de catastrophe et de l'application du Cadre de Hyogo?

La collaboration et la coopération sont cruciales pour réduire les risques de catastrophe : les Etats, les organisations et institutions régionales, les organisations internationales ont tous un rôle à jouer. La société civile (y compris les volontaires et les organisations communautaires), les milieux scientifiques, les médias et le secteur privé sont également des intervenants très importants. Le tableau ci-après nous donne une idée de la variété et de la diversité des acteurs et de leurs principales responsabilités.



Les Etats ont les responsabilités suivantes :

- mise en place de mécanismes nationaux de coordination;
- évaluation initiale de l'état de la réduction des risques de catastrophe dans le pays;
- publication et mise à jour de récapitulatifs des programmes nationaux;
- revue du progrès réalisé dans la réalisation, au niveau national, des objectifs et des priorités du Cadre de Hyogo;
- application des instruments juridiques internationaux pertinents; et
- intégration de la réduction des risques de catastrophe aux stratégies relatives aux changements climatiques.

Les organisations régionales ont les responsabilités suivantes :

- promotion de programmes régionaux de réduction des risques de catastrophe;
- conduite et publication d'évaluations initiales au niveau régional et sous-régional;
- coordination des revues de l'état d'avancement de l'application du Cadre de Hyogo au niveau régional;
- mise en place de centres de collaboration régionale; et
- appui à des mécanismes régionaux d'alerte précoce.

Les organisations internationales ont les responsabilités suivantes :

- promotion de l'intégration de la réduction des risques de catastrophe aux programmes et aux cadres humanitaires et de développement durable;
- renforcement des capacités du Système des Nations Unies à aider les pays exposés aux catastrophes, par des initiatives de réduction des risques de catastrophe;
- appui à la collecte de données et aux prévisions, à l'échange d'informations et aux systèmes d'alerte précoce;
- appui aux efforts des Etats par une assistance internationale bien coordonnée; et
- renforcement de la formation à la gestion des catastrophes et des capacités requises pour celle-ci.

Le Système de la SIPC a les responsabilités suivantes :

- élaboration d'une matrice des initiatives à prendre et des rôles à jouer dans le cadre du Cadre de Hyogo;
- facilitation de la coordination des actions aux niveaux international et régional;
- mise au point d'indicateurs de progrès pour aider les Etats à évaluer les progrès qu'ils réalisent dans l'application du Cadre de Hyogo;
- appui aux plates-formes nationales et aux mécanismes de coordination;
- promotion de l'échange de bonnes pratiques et des enseignements tirés; et
- préparation de revues des progrès réalisés dans la poursuite des objectifs du Cadre de Hyogo.

Renforcement du Système de la SIPC (Stratégie internationale de prévention des catastrophes)

The ISDR ensures effective international promotion of, and coordination and guidance for, disaster risk reduction.

Le Système de la SIPC assure, au niveau international, la promotion, la coordination et l'orientation de la réduction des risques de catastrophe.

Sous l'encadrement du Secrétaire général adjoint de l'ONU aux affaires humanitaires, les parties prenantes au Système ont proposé des améliorations au Système de la SIPC. Un Conseil de contrôle de gestion, présidé par le Secrétaire général adjoint de l'ONU, supervise le Système et est responsable devant l'Assemblée générale des Nations Unies. Tous les pays sont encouragés à mettre en place des plates-formes nationales ou d'autres formes de mécanismes de coordination. Au niveau régional, la coordination entre les organes existants est également encouragée. Les composantes internationales du Système sont les suivantes:

La Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe

Une Plate-forme mondiale (auparavant appelée « Groupe de travail inter-institutionnel de l'ONU sur la prévention des catastrophes » ou GTII/PC), qui regroupe les gouvernements, les agences onusiennes, les organismes régionaux et la société civile, est tenue de pallier aux lacunes, de donner des orientations et de fournir un appui cohérent aux pays dans leur application du Cadre de Hyogo. Un Comité consultatif sur les programmes établit les priorités en matière de programme et propose des orientations à la Plate-forme mondiale. Enfin, des unités, des groupes et des plates-formes thématiques travailleront sur des sujets bien précis comme les changements climatiques, l'éducation aux risques urbains, l'alerte précoce, le relèvement et la formation.

Le Secrétariat de la SIPC

Le Secrétariat de la SIPC, qui rend compte au Secrétaire général adjoint de l'ONU, sert d'intermédiaire, de catalyseur et de point focal de la réduction des risques de catastrophe au sein des Nations Unies et entre les membres du Système de la SIPC. Il mène des activités de plaidoyer pour un engagement plus résolu envers la réduction des risques de catastrophe et l'application du Cadre de Hyogo. Il élabore également des rapports sur les progrès réalisés.

Liste des membres du Groupe inter-institutionnel de l'ONU sur la prévention des catastrophes de 2000 à 2005

- ActionAid International www.actionaid.org
- Asian Disaster Preparedness Centre (ADPC Centre asiatique pour la préparation aux catastrophes) www.adpc.net
- Asian Disaster Reduction Center (ADRC Centre asiatique pour la prévention des catastrophes) www.adrc.or.jp
- Banque mondiale (Unité de gestion des risques) www.worldbank.org
- Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) <http://ochaonline.un.org/>, www.reliefweb.int
- Centre d'application et de prévision du climat de l'IGAD (ICPAC), Grande corne de l'Afrique www.igad.org, www.dmcn.org
- Centre des Nations Unies pour le développement régional (CNUDR) www.unrcd.or.jp
- Centre des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains (ONU-HABITAT) www.unhabitat.org
- Centre de recherche sur l'épidémiologie des catastrophes (CRED en anglais), Université catholique de Louvain (Belgique) www.cred.be
- Comité inter-américain sur la prévention des catastrophes naturelles - auprès de l'Organisation des Etats américains (OEA) www.oas.org/usde, www.paho.org/catastrophes
- Commission européenne Centre commun de recherche (CCR) www.jrc.cec.eu.int
- Commission de l'Union africaine (UA) www.africa-union.org
- Conseil de l'Europe www.coe.int
- Conseil international de la Communauté des Etats indépendants (CEI) www.emercom.on.ufanet.ru
- Conseil international des unions scientifiques (CIUS) www.icsu.org
- Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD) www.unccd.int
- Earthquakes and Megacities Initiative (EMI Initiative Séismes et Mégapoles) www.séismesandmegacities.org
- Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (IFRC) www.ifrc.org
- Global Fire Monitoring Center (GFMC Centre mondial de surveillance des feux) www.fire.uni-freiburg.de
- Ibero-American Association of Civil Defence and Civil Protection (Association ibéro-américaine de la défense civile et de la protection civile)
- Munich Re-insurance www.munichre.com
- Organisation internationale du travail (OIT) www.ilo.org
- Organisation météorologique mondiale (OMM) www.wmo.int/catastrophes
- Organisation mondiale de la santé (OMS) www.who.org
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) www.fao.org
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) www.unesco.org
- Programme alimentaire mondial (PAM) www.wfp.org
- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) www.undp.org/bcpr/disred
- Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) www.unep.org
- Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) www.unitar.org, www.unosat.org
- Programme des volontaires des Nations Unies www.unv.org
- ProVention Consortium www.proventionconsortium.org
- Secrétariat du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD)/UA www.nepad.org
- South Pacific Applied Geoscience Commission (SOPAC Commission du Pacifique Sud sur les géosciences appliquées) www.sopac.org.fj
- Université internationale des télécommunications (UIT) www.itu.int
- Université des Nations Unies (UNU) www.unu.edu



Secrétariat inter-institutionnel des Nations Unies pour la Stratégie internationale de prévention des catastrophes (ONU/SIPC)

Palais des Nations
CH 1211 Genève 10, Suisse
Tel: +41 22 9172529/762/759
Fax: +41 22 917 0563
isdr@un.org
www.unisdr.org

ONU/SIPC Afrique

Nairobi, Kenya
isdr-africa@unep.org
www.unisdrafrika.org

ONU/SIPC Asie et Pacifique

Bangkok (Thaïlande) et Douchanbé (Tadjikistan)
rosec@un.org
www.unisdr.org/asia

ONU/IPC Amérique latine et Caraïbes

Panama, République du Panama
eird@eird.org
www.eird.org

Plate-forme de l'ONU/SIPC pour la promotion des alertes précoces

Bonn, Allemagne
isdr-ppew@un.org
www.unisdr-earlywarning.org



<http://www.unisdr.org/hfa>